

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : Le 16 janvier 2016

Membres présents : M. DESILLE Raymond, Mme FELIX Marie-Laure, Mme BOINOT Annick, M. BRILLAUD Joël, Mme DEPRÉ Nathalie, Mme HURTAUD Jenny, Mme JAUNAS Annie, Mme MICHAUD Françoise, M. MURZEAU Olivier, M. RAMBEAU Antoine, Mme ROLAND-TUFFET Janie et M. RUBIO Antoine.

Membres absents excusés : M. ALAIRE Gérard, M. RAMBEAU Gilles, Mme LHOUMEAU Line,

Secrétaire de séance : Janie ROLAND-TUFFET

Début de la séance : 20 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.
- Présentation (sans délibération) d'un projet éolien sur la commune par les sociétés EDF EN et WOLKSWIND.
- Décisions modificatives – BUDGET PRINCIPAL 2015
- Personnel communal :
 - ✓ Détermination du taux de promotion pour les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux.
 - ✓ Création d'un poste d'Adjoint Spécialisé Technique des écoles maternelles de 1^{ère} classe (ATSEM).
 - ✓ Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Communauté de communes Aunis Sud
 - ✓ Désignation d'un référent PLUi dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
 - ✓ Modification des statuts.
 - ✓ Demande de fonds de concours pour les travaux de réfection de l'allée de l'entrée de l'école.
- Compte rendu réunion de la « Commission développement durable ».
- Divers

La séance débute par la présentation d'un projet éolien sur la commune par les sociétés EDF EN et WOLKSWIND.

Le conseil municipal :

- approuve, le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 4 décembre 2015 à l'unanimité.
- accepte de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : le conseil désigne à l'unanimité les membres de la commission budget comme suit : M. DESILLE Raymond, M. ALAIRE Gérard, Mme FELIX Marie-Laure, Mme DEPRÉ Nathalie, Mme ROLAND-TUFFET Janie.
- accepte, à l'unanimité, les décisions modificatives sur le budget principal de 2015 comme détaillées ci-dessous.

dépenses de fonctionnement			recettes de fonctionnement		
7391171	dégrèvement TFNB faveur jeunes agriculteurs	222,00	73111	taxes foncières et d'habitation	222,00
TOTAL Dépenses +		222,00	TOTAL Recettes +		222,00

Personnel communal :

- adopte, à l'unanimité, le taux de promotion pour les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux à 100 %.
- décide d'adopter, à l'unanimité, la création du poste d'Adjoint Technique Spécialisé des Écoles Maternelles de 1^{ère} classe à temps complet.
- décide d'adopter, à l'unanimité, la création du poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet.

Communauté de communes Aunis Sud :

- désigne comme référent PLUi dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal : M. Gilles RAMBEAU.

- accepte les modifications des Statuts de la Communauté de Communes « AUNIS SUD » : Suppression de l'intérêt communautaire des compétences obligatoires et optionnelles – Ajout de la compétence facultative « infrastructures et réseaux de communication électroniques » - Suppression de la représentation des communes au conseil.

- sollicite auprès de la Communauté de Communes Aunis Sud, une aide financière dans le cadre « des fonds de concours » pour les travaux de réfection de l'allée de l'école « l'Îlot Pyraté ».

- Mme Annie JAUNAS nous lit le compte-rendu de la 1^{ère} réunion de la commission de développement durable.

Divers :

- Le nom de domaine du futur site internet de la commune est choisi et sera : puyravault17.fr

- Le montant du devis pour le remplacement de la porte d'entrée du logement locatif, 1 rue du Stade, est adopté à l'unanimité (1 381,69 € TTC).

- Mme FELIX Marie-Laure signale que depuis le recrutement de Mme RABILLER Bérangère à l'ALSH de St Georges du Bois, une convention a pu être finalisée et a permis de valider le projet PEDT. Un courrier a été adressé à la ministre de l'EN afin que soit octroyée la somme de 50€ par enfant. La fermeture d'une classe est programmée pour la rentrée prochaine (cf courrier de l'EN du 14/01/2016) ; en effet, il faudrait au minimum 60 élèves et les prévisions sont de 42.

- lecture du compte-rendu de la visite du 08/01/2016 effectuée sur la demande de la gendarmerie d'Aigrefeuille pour la visite des bâtiments communaux dans le but d'éviter au mieux le risque d'intrusion dans les locaux.

Levée de séance : 23 heures

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 27 janvier 2016.

Le Maire,
Raymond DESILLE

